

Bordeaux : la création du Village Sarah poursuit l'expansion de l'habitat participatif

🕒 Lecture 2 min

Accueil • Gironde • Bordeaux



Devant la maquette, réalisée en Légo, l'architecte, Catherine Lafourcade, le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic et Véronique de Poncheville, initiatrice du projet. © Crédit photo : Laurent

Par Gaëlle Richard - g.richard@sudouest.fr

Publié le 26/06/2021 à 17h14



Dans le quartier des Chartrons, le chantier du futur Village Sarah a débuté. Il s'agit du quatrième projet bordelais fondé sur le principe d'habitat participatif

Ici, la maquette de l'immeuble est en Légo et tous les futurs propriétaires ont participé à l'élaboration des appartements. Il s'agit du quatrième projet d'[habitat participatif](#) à Bordeaux. Le 23 juin, la symbolique pose de la première pierre a officiellement marqué le début de la construction du Village Sarah, un îlot avec vingt-quatre appartements répartis sur trois bâtiments autour d'un espace de verdure. L'ensemble est situé rue Faubourg-des-Arts dans le quartier prisé des Chartrons.

Le principe de l'[habitat participatif](#) réside dans le fait que tous les [habitants participent à la création](#) du projet dans sa phase d'élaboration puis à l'entretien et à l'animation des parties communes dans la vie quotidienne. Chaque projet d'habitat participatif est unique, certains s'en tiennent aux bases, d'autres approfondissent le partage des parties communes. La mixité sociale, économique et générationnelle demeure une règle. Par exemple, dans les logements des seniors, il y a une chambre pour un étudiant.

Pour 2023

Au Village Sarah, lors de la pose de la première pierre, plusieurs jeunes parents avec leur bébé assistaient à l'événement, se projetant avec impatience dans leur future vie, livrée en 2023. Cécile, 30 ans, est la dernière arrivée dans le projet. « Il correspond à mes valeurs mais il me permet également d'accéder à la propriété à des prix abordables, dit-elle. Son fonctionnement permet de casser l'anonymat de l'habitat en ville en créant de nouveaux modes de vie qui respectent celle de chacun. De plus, il lutte contre la spéculation immobilière. » Avec Melody, 9 mois, dans le bras, Daveena et Johan seront les voisins de Cécile. « Nous avons cherché des projets d'habitat participatif parce que nos familles vivent loin de nous et que nous ne voulions pas d'une vie de chacun pour soi, nous ne voulions pas être isolés. » Julien et Julie, avec Louis, 5 ans, et Léon, 2 ans, attendent eux aussi d'intégrer leurs pénates. « Nous habitons dans le quartier mais le projet nous a séduits, explique Julien. Nous aimons la diversité des profils des habitants, sociale, d'âge et de situation physique car il y a des personnes en situation de handicap sur qui tout le monde veillera. On a adoré la logique de village en ville et de construire un projet ensemble. »

Mobilité douce

L'initiatrice du Village Sarah, Véronique de Poncheville, est Bordelaise depuis 50 ans et s'est battue depuis dix ans pour faire aboutir son idée. « Certes, le partage d'espaces communs, la solidarité entre voisins, la gestion commune d'un immeuble, etc. Tout cela peut se retrouver dans d'autres formes d'habitat mais ce qui est novateur ici, c'est l'accumulation de ces choses simples. Nous voulons « faire ville ensemble ». Si une maman est malade, un senior gardera son petit. Si un senior se foule la cheville, un étudiant lui fera ses courses, etc. »

Le maître d'ouvrage est le Col, qui signe son troisième projet d'habitat participatif sur Bordeaux (les deux autres sont à Brazza et à Belcier). Ce bailleur social s'appuie notamment sur le bail réel solidaire qui permet de réduire les coûts du logement et encadre les plus-values à la revente. Imed Robbana, son directeur général, explique que dans ce projet : « contrairement aux promotions immobilières, ici, les cases s'adaptent aux gens et pas l'inverse. Nous créons les conditions pour générer l'intelligence collective qui permet, notamment, de réduire les coûts. »

Les voisins du Village Sarah, qui vivent dans la rue Vanderbrande réclament néanmoins une concertation car ils souhaitent que leur rue, sur laquelle débouchera l'îlot, soit dévolue à la mobilité douce. Le maire, Pierre Hurmic, s'y est engagé.

Le BonPati à La Bastide

Rive droite, à La Bastide, le BonPati est un habitat participatif de douze logements en construction et dont il reste encore deux appartements à vendre : un T4 de 90 m² (369 000 euros) et un T3/T4 de 80 m² (329 000 euros). Jean Veyrat est l'un des futurs habitants. « Nous aimerions accueillir maintenant des familles dans les deux derniers appartements. Ici, tout le monde met la main à la pâte pour la gestion. Nous avons une chambre d'amis dans la partie commune que l'on peut réserver selon nos besoins. Nous sommes en train de faire le point sur le mobilier que l'on a, que chacun peut apporter ou qu'il faudra acheter. Avant de signer l'acte d'achat, les futurs acquéreurs rencontrent les propriétaires en assistant à des réunions pour que tout le monde se connaisse, que les candidats découvrent et adhèrent au mode de gestion et que les propriétaires cooptent les nouveaux arrivants. »